

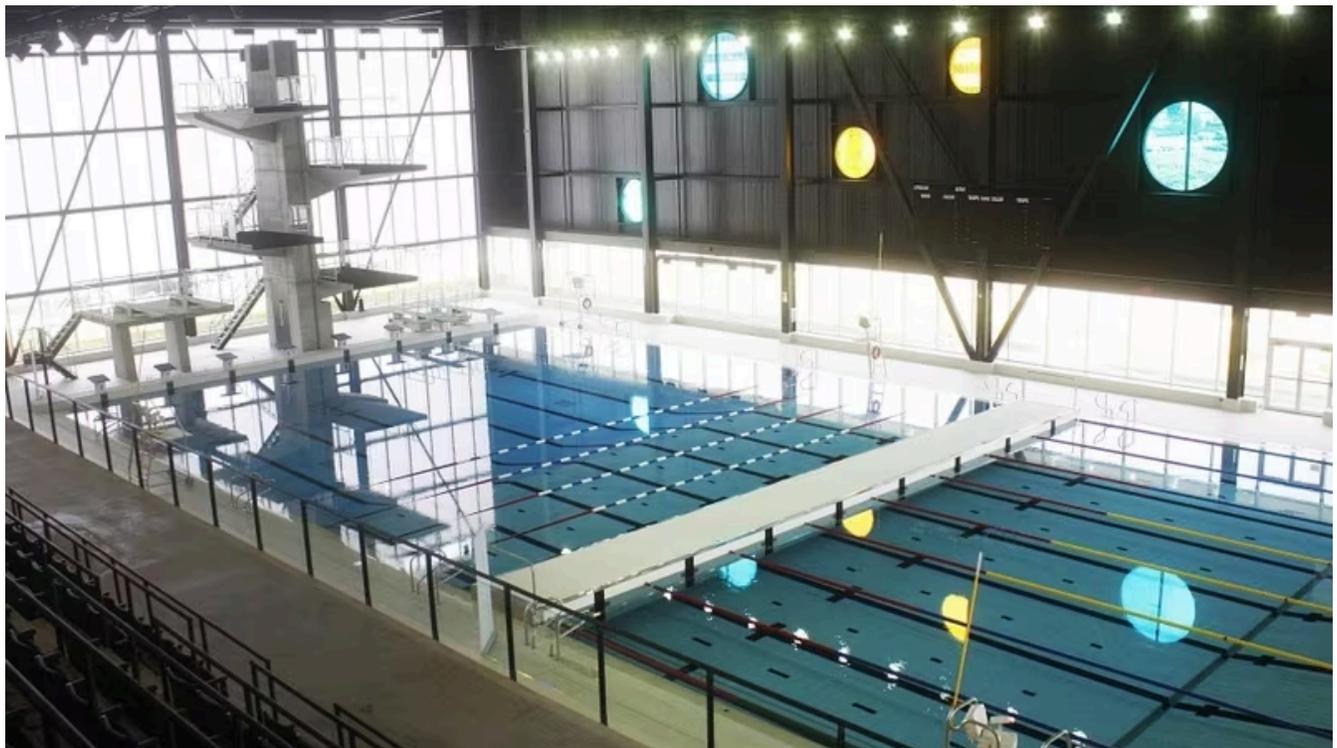


Nos athlètes

Climat toxique : lacunes dans la gouvernance de Natation Gatineau, selon une enquête

Par Julien Paquette, Le Droit

22 février 2024 à 12h54



Embauché en 2016, l'entraîneur-chef de Natation Gatineau Brian Kelly a été contraint de quitter l'organisation au cours des derniers mois. (Etienne Ranger, LeDroit/Etienne Ranger, LeDroit)

«Plusieurs facteurs conjugués» ont contribué à créer un climat toxique au sein de Natation Gatineau, conclut dans un rapport d'enquête l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP).

«Ces gestes et comportements ont pu se perpétuer dans le temps parce qu'il y avait un environnement et un contexte qui permettait à ça de se faire», soutient le directeur général de la Fédération de natation du Québec (FNQ), Francis Ménard.

«Ce qui transparaît à travers le rapport, c'est l'importance de la gouvernance pour les clubs, afin d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour les athlètes», ajoute M. Ménard.

Rappelons que l'été dernier, des allégations de comportements abusifs et d'intimidation auprès de certains athlètes ont fait surface au sujet de l'entraîneur-chef du club, Brian Kelly. Ce dernier a pris sa retraite après 37 ans dans le milieu au cours des derniers mois, dans la foulée du scandale.

À lire aussi

«Climat toxique» : un entraîneur gatinois banni par la Fédération de natation du Québec



La Fédération de natation du Québec veut faire la lumière sur des allégations à Gatineau



Une enquête de l'Officier des plaintes et du Comité de protection de l'intégrité a permis de confirmer certaines de ces allégations. M. Kelly est désormais banni par la FNQ et ne pourra plus diriger d'athlètes nageurs au Québec.

Le rapport de l'IGOPP se penchait plutôt sur les circonstances organisationnelles qui ont permis à ce climat de terreur de sévir pendant plusieurs années. L'Institut note, entre autres, un manque d'expérience chez des administrateurs du club de natation gatinois afin de bien exercer leur mandat, mais aussi la présence de conflits d'intérêts évidents au sein de l'organisation.

La conjointe de M. Kelly occupait la direction générale de Natation Gatineau, tandis que le président du conseil d'administration de l'époque était un ami proche de l'entraîneur-chef.

«Selon les politiques du club, les plaintes devaient être adressées à la gestionnaire du bureau, poste occupé par la conjointe de l'entraîneur en chef. On nous a aussi mentionné que les plaintes pouvaient être adressées directement au président du conseil d'administration, bien que cela ne soit pas prévu à la politique que nous avons pu consulter», écrit l'IGOPP dans son rapport.

Prise de conscience

Le directeur général de la FNQ soutient que la situation observée à Natation Gatineau a mené à une forme de prise de conscience de la part de son organisation.

«On sait que les clubs sportifs, c'est généralement des OBNL qui ont peu de moyens. C'est souvent des gens impliqués dans le sport, comme des parents, qui prennent des places sur les conseils d'administration. Ça crée un environnement où il y a beaucoup de conflits d'intérêts. Souvent, ces conflits d'intérêts ne sont pas pris en charge et quand des événements comme ça se produisent, ça devient rapidement explosif», soutient Francis Ménard.

Ce dernier souligne que la FNQ attend avec impatience un guide des saines pratiques de gouvernance que doit présenter le ministère de l'Éducation du Québec au cours des prochains mois.

«Notre prochaine étape sera de prendre le guide qui s'en vient et les recommandations de ce rapport-là, puis de faire notre propre code de gouvernance pour nos clubs de natation», explique M. Ménard.

Les clubs de natation du Québec n'auront d'autre choix que d'adapter leurs politiques et se conformer au nouveau code de gouvernance, assure le directeur général de la FNQ.

Le ménage déjà commencé

En ce qui concerne Natation Gatineau, Francis Ménard souligne que le ménage est déjà commencé et que le club est sur la bonne voie.

«On les a rencontrés lundi, l'enquêteur et moi. On sait qu'ils sont déjà au travail. Ils m'ont présenté une première version d'un plan de travail. Ils ont déjà le nez dans leurs règlements généraux», lance M. Ménard.

«C'est désolant que des gens aient dû passer par de mauvaises expériences. Ça ne devrait arriver à personne, mais je souligne le courage des personnes qui ont osé parler et dénoncer des situations. Je souligne aussi le travail des médias, d'avoir rapporté tout ça et de nous avoir permis d'obtenir